Image not found or type unknown

Hypothéque non mentionné sur compromis

Par **Alain 57250**, le **14/12/2018** à **16:37**

Bonjour

Nous avons signé un compromis pour une maison, sur celui ci était mentionné qu'il n'y avait pas dhypotheque sur ce bien.

Or, notre notaire a découvert qu'il n'y a pas 1 hypothéque mais 3, ce qui nous pousse à signer un nouveau compromis car le délai pour la signature chez le notaire sera dépassé.

A quoi faut il faire attention?

Peut on se retourner contre l'agence pour ne pas avoir recherché si il y avait une hypothèque sur cette maison?

De plus, notre maison étant vendu nous devons la céder avant le 4 février, ce qui nous mets à la rue jusqu'à la signature de la nouvelle maison.

Merci d'avance

Par **Visiteur**, le **14/12/2018** à **16:51**

Bonjour
A votre place, je mettrais une grosse pression et évoquerais la mise en demeure du propriétaire de régulariser la vente à la date limite du compromis .
Et si le propriétaire ne s'exécute pas, j'intenterais une acton en dommages et intérêts.

Par **Alain 57250**, le **14/12/2018** à **18:57**

Maintenant c'est dans les mains des notaires :/

Copyright © 2024 Légavox.fr - Tous droits réservés